



## CSAL du 22/01/2024 Suppressions d'emplois

### Compte-rendu

Les représentants de Solidaires Finances Publiques ont participé au Comité Social d'Administration Local (CSAL ) qui s'est tenu en 2ème convocation pour évoquer plus particulièrement les suppressions d'emploi dans notre département.

En préambule, nous avons donné lecture de notre déclaration liminaire.

En réponse à cette déclaration, la direction se satisfait de la création au niveau national de 148 emplois pour développer l'informatique et lutter contre la fraude fiscale.

Suite au remaniement ministériel et à la démission de M FOURNEL, c'est le DG par intérim qui poursuit les discussions sur la rémunération.

Pour la direction, ce sont les grosses métropoles qui financent les créations d'emplois au sein du SAPF de Joigny et non la direction locale (même si ce sont des agents de l'Yonne qui y sont principalement affectés) et ce ne serait qu'une coïncidence si les suppressions d'emplois en local correspondent aux créations d'emplois au SAPF.

Mme GONTARD ne va pas aller à l'encontre du législateur et aurait préféré que les suppressions d'emplois se passent dans d'autres départements...

Elle reconnaît que la situation est tendue partout mais « il faut essayer de saupoudrer les suppressions d'emplois pour que ce soit le moins douloureux possible »...

La direction n'a aucune idée sur l'effectif plancher des agents dans notre département et serait intervenue auprès de la délégation pour limiter la casse.

Cela aurait permis d'éviter une suppression de poste supplémentaire selon la direction.

Solidaires Finances Publiques 89 a fait remarquer que tous que les directeurs faisaient ce type d'intervention et que l'Yonne n'était pas une exception.

Au final, vous aurez bien compris que Mme GONTARD ne dispose d'aucune marge de manœuvre et sera une parfaite exécutante.

1) Le PV du 1<sup>er</sup> CSAL de l'année 2023 (sur les suppressions d'emplois) a été adopté

2) Suppressions d'emplois.

Le tableau identifiant les suppressions est reproduit ci-après :

SERVICES	A+	A	B	C
SAPF JOIGNY	+ 1 IDIV CN		+ 6	1
SIP AUXERRE			+ 1	-1
SIE AUXERRE				-1
SIP SENS			- 2	+ 2
SIE SENS			-1	
PCE SENS			-1	
SIP TONNERRE				-1
SDIF			+ 1	-2
AUXERRE EH		+ 1		-1
SGC AUXERRE			-2	1
SGC PAIERIE			1	-1
SGC CHABLIS			- 1	
<b>TOTAL</b>	<b>+ 1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>-3</b>

Ce serait prioritairement des postes vacants qui ont été supprimés (sauf le SGC de Chablis mais le cadre B éventuel restera en surnombre) et la direction aurait été la plus objective possible dans ces choix.

Selon la direction, le choix a été effectué collectivement et les chefs de service ont été impliqués.

La direction reconnaît que le nord du département est très demandé mais que les agents qui arriveront dans l'Yonne devront accepter de se déplacer plus au sud.

Malgré cette situation, la direction poursuit son travail de sape sur les emplois du nord du département.

Solidaires Finances Publiques 89 a indiqué que cela ne rendrait pas plus attractif notre département...bien au contraire...et s'est étonné du défaut de communication sur la prime d'attractivité (de 10 000 €) que pourraient toucher certains nouveaux arrivants sur le SIP de Tonnerre, le SGC d'Avallon et certains postes CDL.

Un long débat est intervenu sur le repyramidage de B en C et inversement...et l'exemple le plus frappant est le SIP de Sens qui va reperdre 2 emplois de cadres B pour financer la création de 2 cadres C (alors qu'il y a un an, la direction a fait le choix de supprimer 2 postes de cadre C)...Faire et défaire c'est travailler.

Tout ceci va avoir un impact sur nos conditions de travail et la direction sera en incapacité d'apporter l'accompagnement nécessaire.

Nous avons voté contre le projet des suppressions d'emplois.

3) Accueil des usagers dans le SPFE.

L'accueil des usagers va changer, le lundi après-midi va être neutralisé (mais l'utilisateur pourra

quand même déposer son acte papier) et un accueil sur RDV le vendredi matin sera privilégié.  
Les notaires pourront déposer leurs documents dans une boîte sécurisée.  
Pas sûr qu'en période de grande affluence, cela favorisera les taches d'accueil.

A titre d'information, le SPFE d'Auxerre s'appellera prochainement SPFE Yonne.

#### 4) Questions diverses.

Une réunion de présentation sera effectuée demain pour communiquer aux organisations syndicales les plans des nouveaux locaux du SGC et du SAPF de Joigny.

Suite à notre demande, la direction va réfléchir à une nouvelle implantation du local vélo, trottinette... à Auxerre Moreaux pour le sécuriser.

Concernant le parking de Sens et l'automatisation d'un portail, la DG a donné son accord pour que le locataire (la DDFIP 89) finance les travaux...L'accès se fera par digicode....

Pour les véhicules de service, Sens sera enfin doté d'une ZOE électrique d'ici à fin d'année et il a été rappelé par la direction que c'est bien le service de la logistique qui doit veiller à l'entretien des voitures (chaque agent devant signaler un dysfonctionnement éventuel)...

Pour la prime GMBI, les derniers « retardataires » seront pris en charge sur la fiche de paye de février 2024.

Les représentants de Solidaires Finances Publiques 89.

Nadine ROGER, Nadia MATTEONI, Hassan LARIBIA, Pascal AUGÉAT